Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 4 (1880-1883)

Heft: 15-3

Artikel: Notice historique sur Vich et ses environs

Autor: Roux, Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-155500

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ferdinand Keller's Name ist in ihren Blättern mit glänzenden, unauslöschlichen Buchstaben eingetragen.«

89.

Notice historique sur Vich et ses environs,

par *Frédéric Roux*, à Nyon.

Si l'on consulte les ouvrages qui traitent des antiquités historiques du Pays-de-Vaud, comme le Dictionnaire de *Levade*, celui de *Martignier & De Crousaz*, la Carte archéologique avec notes de *Bonstetten*, l'»Helvétie sous les Romains« de *Franz Ludwig von Haller*, et d'autres encore, on arrive à la conviction que la plupart des lieux habités aujourd'hui dans notre pays, l'étaient déjà pendant la longue domination romaine, car on y retrouve presque partout des vestiges de ces temps reculés.

Il en est de même de l'emplacement des localités habitées autrefois, qui ont cessé d'exister pendant le moyen-âge ou plus tard, et n'ont pas été reconstruites, comme: *Pellens*, abandonné et détruit par ses habitants qui durent fonder le village de La Rippe pour se soustraire aux violences des moines de Bonmont; *Marcins* ou *Marsins*, jadis grand village dans le voisinage de Vich, dont il est fait mention dans plusieurs chartes dès 1142 à 1462, et, qui a si complètement disparu, qu'à peine il en reste quelques traces. Enfin, et sans sortir de la contrée, citons aussi le *Château de Mont-le-grand* au-dessus de Rolle, et celui des *Dudes de Mont*, autrefois situé sur le chemin Remi. Les emplacements de tous ces lieux et châteaux disparus, contiennent encore des restes authentiques de l'époque romaine.

C'est des découvertes d'antiquités qui ont été faites successivement au village de Vich et dans ses environs, que je me propose de dire ici quelques mots. J'ai cherché à les réunir et à les coordonner, en ajoutant à celles qui sont déjà connues, quelques trouvailles plus récentes.

Dans son tableau historique et topographique de l'»Helvétie sous les Romains«, Franz Ludwig von Haller fait, sans hésitation, dériver le nom du village de *Vich* du mot latin *Vicus*. Malgré quelques doutes exprimés à ce sujet, basés sans doute sur ce que plus tard ce village a été nommé *Viz* et *Vizo*, noms qui sembleraient indiquer une autre étymologie, l'interprétation de Haller paraît être cependant, la plus naturelle et la plus exacte, soit en raison de la similitude des noms, soit surtout par le fait, que Vich a été une ancienne et importante station romaine, sur la *Via strata*, route *de l'Estraz* ou *Etraz*, qui de la Capitale des Gésates, tendait à Aventicum, en se reliant à *Noviodunum* par la grande voie qui conduisait au *Jura* et en *Séquanie*, et par d'autres de moindre importance, comme celle qui partait de Vich.

Mais pour l'intelligence de mon sujet il sera utile de prendre préalablement connaissance de la disposition des lieux que j'aurai à nommer.

Vich est un village communal et paroissial du cercle de Begnins, district de Nyon, situé à cinq kilomètres N. de cette ville.

Autrefois paroisse du Décanat d'Aubonne, il a fait partie aussi de la terre de Prangins, et son temple, sous le vocable de St-Martin, dépendait de l'Abbaye de Bonmont dès l'an 1165.

Du côté du couchant le village de Vich est baigné par la *Serine*, ruisseau qui un peu plus bas, près de la ci-devant papéterie de Clarens, se joint à un autre cours d'eau, le *Cordex*, pour former la *Promenthouse*.

A l'époque glaciaire, la Serine coulait très-probablement sur l'emplacement même du village et sur celui des vignes qui lui font immédiatement suite du côté du lac. On en a la preuve par l'immense quantité de blocs erratiques roulés qu'on a extraits de ces vignes à plusieurs reprises, notamment il y a peu d'années.

Les vignes sus-mentionnées, qui portent encore le nom de *Clos de Payerne*, ont appartenu au Monastère de moines bénédictins fondé à Payerne le 1er Avril 962, par la Reine Berthe, à cause du Prieuré rural de Bassins qui a dépendu de lui depuis le commencement du XIIe siècle.

Au sortir de Vich du côté de l'Est, en suivant la route de l'Etraz, on arrive à un côteau situé à droite de la voie et planté de vignes, appelé *sur le Puys*. A ce petit vignoble, succède une très-vaste prairie, nommée le *Pré de Marsins*, qui s'étend dans la direction du Nord-Est, entre Begnins et Glaud. C'est sur cette plaine, pas bien loin de Vich, qu'a existé autrefois le village de Marsins (ou Marcins) dont il a été question plus haut. La localité la plus voisine de l'emplacement de ce village disparu, s'appelle encore *aux Sales*, et dans la contrée l'opinion publique admet que les bâtiments actuels des Sales, existent sur les ruines de l'ancien château de *Pierre des Sales-Marsins*. Ce personnage figura le 18 Janvier 1205, devant l'Evêque de Genève, comme témoin dans un différent qui existait entre l'Abbé de Bonmont et le Prieur de Payerne, au sujet de l'Eglise de St-Martin de Vich.

De tout temps, on a fait à Vich et dans ses environs immédiats, des découvertes d'antiquités intéressantes, et on en fait encore de temps à autre, qui tendent à confirmer l'importance que devait avoir cet antique *Vicus*. Toute la contrée renferme les restes d'anciens murs romains, des briques, des tuiles, des objets de bronze et des débris de toute espèce.

Haller raconte, que vers la fin du siècle dernier, on trouva près d'une tuilerie située entre Vich et Gland, un vase de terre rempli de monnaies romaines datant du règne de Valérien et de ceux des empereurs qui lui ont succédé, jusques et y compris celui de Dioclétien. Il ajoute que quelques unes de ces monnaies étaient de cuivre, et les autres recouvertes d'argent, mais il ne dit pas ce qu'elles sont devenues.

Il y a peu de temps qu'un particulier de Begnins exhuma du sol en labourant son champ *en Marcins, une statuette en terre cuite* que l'on présuma être un *Dieu lare*. Malheureusement elle fut brisée par le domestique qui n'y attachait aucune valeur.

Levade, de son côté, raconte dans son »Dictionnaire du Canton de Vaud«, que, en 1811, on trouva sur les traces du chemin de l'Estraz, entre Vich et Begnins, un fragment de colonne milliaire mesurant quatre pieds trois pouces de circonférence, lequel a été transporté dans la cour du Château de M. *Rigot* à Begnins. L'inscription en est très-mutilée, et le peu de lettres lisibles qui restent, ont deux pouces de haut. M. Rigot les a copiées, et Levade a rétabli l'inscription dans son entier. D'après lui elle daterait de l'époque où Valérien règna avec son fils Galien, avant sa captivité chez les Perses, c'est-à-dire entre les années 253 et 259 de J. C. (Pl. XXI, Fig. 8.)

Relevé de M. RIGOT.	Restauration de LEVADE.
.....RA.....	IMPERAT
P. LIC.....	P. LIC. VALE
.....	RIANO AVG
.....C. GALI.....	LIC. GALIENO
.....C.....	ET CORN.
.....LON.....	SALONINAE
.....	.....
.....	.....
.....	.....

(*Mommsen*, Nr. 329.)

Les diverses données qui précèdent ne sont pas toutes exactes. Ainsi la route de l'Estraz venant de Coinsins, ne passe pas entre Begnins et Vich, mais traverse ce dernier village dans sa longueur. Ensuite, d'après des renseignements que j'ai lieu de croire exacts, le milliaire n'aurait jamais été transporté chez M. Rigot. L'Edilité de Begnins, estimant la forme de la pierre propre à cet emploi, l'aurait, dès la découverte, utilisé comme borne territoriale entre sa commune et celle de Vich. Ce milliaire privé de base, que j'ai vu debout pendant nombre d'années fonctionner comme borne, n'était pas très-solidement planté dans le sol, et, un beau jour, on l'a trouvé couché sur l'herbe. C'est dans cette nouvelle position que, peu de temps après, il excita la convoitise d'un entrepreneur chargé, vers 1870, de reconstruire un pont entre Vich et Coinsins. Cet ingénieux industriel considérant le milliaire comme de bonne prise, avait imaginé de le rompre en morceaux pour en faciliter le transport à l'endroit où il comptait l'utiliser. Il avait déjà réussi à en faire deux tronçons, lorsqu'il fut arrêté dans son œuvre de vandalisme, par un fonctionnaire qui lui dressa procès-verbal.

Cependant les deux tronçons ne tardèrent pas à disparaître. Des jeunes gens, dit-on, s'amusèrent à les faire rouler dans la Serine, où ils furent abandonnés pendant longtemps et entièrement perdus de vue.

La restauration de l'inscription du milliaire par Levade ne fut pas jugée exacte par le célèbre épigraphiste *Mommsen*, qui, n'ayant pu découvrir ces fragments lors d'une course en Suisse, se contenta de copier l'inscription d'après Levade, et d'exprimer ses doutes à ce sujet. En Décembre 1876, M. *Fs. Forel*, ancien président de la Société d'histoire de la Suisse romande, me communiqua le désir qu'on avait d'étudier à nouveau l'inscription du milliaire de Vich, ajoutant que pour cela il conviendrait de le faire transporter à Nyon. Ignorant si l'on en avait retrouvé les tronçons, je me rendis le lendemain à Begnins chez M. le Syndic, qui se mit très-obligeamment à ma disposition pour cette recherche, et ce fut avec son aide que nous parvînmes enfin à les découvrir dans le lit de la Serine et à les sortir de la vase où ils étaient ensevelis. Il eut la bonté de m'en faire hommage, en sorte qu'il ne s'agissait plus que de les transporter à Nyon. Je dus ce service à l'obligeance de M. l'ancien Syndic de Vich, qui eut la bonté de me les amener le lendemain à Nyon, où ils furent installés sur la terrasse du château. MM. *Fs. Forel* à Morges et *Chs. Morel*, professeur d'épigraphie à Genève, en furent avisés, et le dimanche suivant, ces messieurs et moi, accompagnés de M. *Forel fils*, professeur,

et de quelques personnes de Nyon, nous pûmes procéder à l'étude projetée. Comme le temps n'était pas sûr, j'avais eu soin de prendre la veille quelques empreintes de l'inscription. On en prit de nouvelles, séance tenante, et de ces éléments réunis, M. Morel a reconstitué cette inscription et a publié à son sujet une notice insérée dans le tome 34, 2e partie des mémoires de la Société, où chacun a pu la lire.

Une autre trouvaille intéressante a été faite, il y a quelques années, dans un jardin à Vich, consistant en une charmante *statuette de bronze* représentant *Mercure.* Cette pièce, très-bien conservée, a été offerte pour le prix de quarante francs à la direction du Musée d'Yverdon, (à cette époque Nyon ne possédait pas encore de Musée) ; mais, avant qu'elle eut pris une décision à son sujet, un Juif intervint auquel on la vendit pour cinquante francs. On n'a pas appris dès lors ce que cette statuette est devenue. Le seul souvenir qu'on en ait conservé, est un dessin qu'en a fait à Yverdon M. le prof. *Rahn,* dessin, dont j'ai obtenu une copie par l'obligeance de M. *Rochat.*

Les statuettes de Mercure ne sont d'ailleurs pas très-rares dans notre contrée. Un second exemplaire de ce dieu de la bourse, trouvé à Trélex, a été déjà reproduit dans les figures de la notice: »Nyon zur Römerzeit« de feu Mr. le professeur J. J. Müller à Zurich.

Mr. le Comte *de St-Georges,* au Château de Changins près Nyon, possède aussi une petite statue en bronze d'une Vénus sortant du bain, admirable de formes et de proportions, qui a été trouvée dans l'une de ses vignes. (»Mitth. d. Ant. Ges.«, Bd. XVIII, Heft 8).

Dans le courant de l'hiver de 1878 à 1879, le propriétaire d'une vigne située *sur le Puys* découvrit, en creusant son terrain, un grand carrelage qui mesurait environ trente pieds carrés. Il était formé de briques rouges longues de 0,42 m., larges de 0,30 m. et épaisses de 3 à 4 cm. Beaucoup d'entr'elles, quoique demeurées en place, étaient brisées, mais d'autres, encore intactes, ont pu être utilisées ailleurs. Elles diffèrent de celles de l'Aqueduc de Divonne à Nyon, en ce qu'elles sont un peu moins grandes et qu'elles ne sont pas munies de talons comme ces dernières. En revanche ce qui leur donne un cachet particulier, c'est que plusieurs d'entre elles portent des empreintes de pieds d'animaux, très-probablement de pattes de chien pour les unes, de pieds de chèvre ou de brebis pour les autres. — Ces animaux ont du gambader sur les briques pendant qu'elles étaient encore crues et molles, au sortir de la main du mouleur, et ce dernier aura, sans doute, trouvé plaisant de les faire cuire avec ces empreintes pour marque de fabrique. D'après des moulages en plâtre de ces empreintes qui leur ont été communiqués, MM. les prof. *Rütimeyer* et *Studer* ont confirmé qu'elles provenaient très-probablement de chiens, de moutons ou de chèvres.

Sur le même coteau on a déterré encore une base de colonne assez fortement endommagée. J'eus un instant l'espoir qu'on avait retrouvé la base du milliaire, malheureusement il n'en était rien, car, vérification faite, la nature de la roche de ces deux fragments et leurs proportions sont très-différentes. Le milliaire reste donc encore à compléter.

Il existe certainement bien d'autres choses encore à découvrir sur le coteau du Puys. Ainsi on a la presque certitude de l'existence d'un tombeau recouvert d'une grande dalle de trois pieds de largeur sur six de longueur, qu'un vigneron a mis au jour en creusant son terrain, situé à environ soixante perches ouest du dallage de briques dont nous avons

parlé. Il a malheureusement recouvert la dalle de terre qu'il a replantée en vigne, sans même s'être assuré de ce qui existait sous cette grande pierre qui, selon son dire, rendait un son creux quand on la frappait. Je compte cependant de ne pas perdre la chose de vue, et m'assurer si une fouille complète pourrait y être pratiquée sans trop de frais.

Enfin en Avril 1879, allant à Vich visiter un ami, je me trouvai sur le chemin qui termine inférieurement le Clos de Payerne en face d'un amas considérable de débris de tuiles romaines qu'on avait récemment extraites encore du coteau du Puys, et tout à côté, d'un énorme tas de blocs erratiques, de nature très-variée, provenant d'un défoncement pratiqué dans l'une des vignes de ce Clos.

Parmi ces pierres j'en remarquai une qui attira particulièrement mon attention, parce qu'elle présentait un certain nombre de creux assez régulièrement disposés. Etais-je en présence d'une pierre ayant subi l'action érosive de la chute de filets d'eau, ou bien était-ce une *pierre à écuelles*, c'est ce que j'ignore encore, n'ayant pas eu dès lors l'occasion d'être éclairé sur ce point. En attendant l'éclaircissement désiré, la propriétaire de ce bloc ayant gracieusement consenti à m'en faire don, je l'ai fait transporter à Nyon et déposer sur la terrasse du château où, en attendant qu'il leur soit accordé un abri plus convenable, l'on a empilé provisoirement les fragments d'architecture romaine, témoins de l'ancienne grandeur de Nyon, qui ont pu être réunis jusqu'ici. Qu'elle ait été façonnée par des courants d'eau ou par la main de l'homme, voici en quelques mots la description de cette pierre.

C'est une roche quartzeuse blanche, mélangée de vert-clair, un peu feuilletée et très-dure, sans doute une espèce de gneiss. Sa forme générale est celle d'un losange irrégulier, légèrement ovale. Sa plus grande longueur mesure 0,85 m., sa plus grande largeur 0,65 m. et les points où l'épaisseur est la plus forte ont de 20 à 25 cm.

Il est à remarquer que ce bloc porte des *creux* ou *bassins* sur les deux faces, qui l'une et l'autre sont légèrement bombées. Celle de ces faces que j'appellerai la supérieure, présente onze creux plus ou moins accentués, savoir: deux au centre, conjugués et les plus profonds, mesurant ensemble environ 0,50 m. de longueur, 20 cm. de largeur en moyenne, et 7 à 8 cm. de profondeur. Les neuf autres creux, disposés autour des deux premiers, sont moins profonds, moins bien déterminés, les uns entiers, les autres rompus au bord de la pierre. Ils ont des formes variables, mais en général arrondies ou ovales et à bord passablement usés. (Pl. XXII, Fig. 2.)

La face inférieure ne présente que sept creux de formes plus vagues, quoique se rapprochant de la ronde, mais se terminant en couloir vers le bord de la pierre. Ces derniers creux se trouvent groupés sur une partie du bloc et laissent intacte l'autre partie, qui est plus petite. (Fig. 3.)

J'espère pouvoir, avant qu'il soit longtemps, compléter les renseignements qui précèdent sur l'antique Vicus et ses environs. FRÉDÉRIC ROUX.

Nach einer gef. Mittheilung des Herrn Prof. Dr. *A. Schneider* in Zürich weist die Datirung dieses Steines wie diejenige des Meilensteines Inscr. Conf. Helv. 328 auf die Jahre 252—254 p. Chr., als die Zeit einer schleunigen Ausbesserung der gallisch-helvetischen Strassen. Vgl. über den Stein *Ch. Morel:* »Notice sur le Milliaire de Vich« in den »Mém. et Doc. de la Suisse romande«, tome XXXIV, 1879, p. 353 ff. *Die Red.*

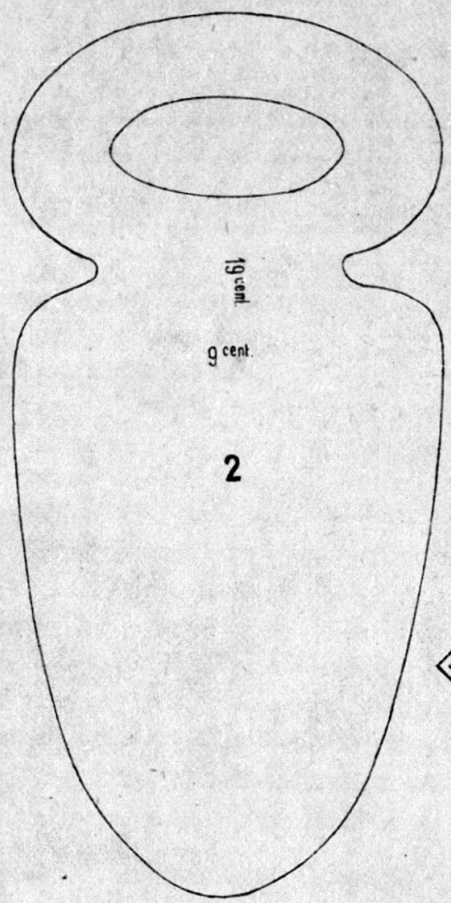

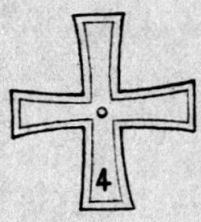

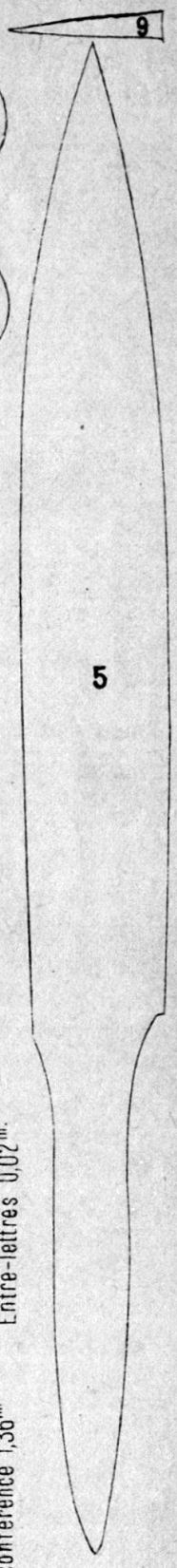

Fig. 1–6: ½ d. nat. Grösse

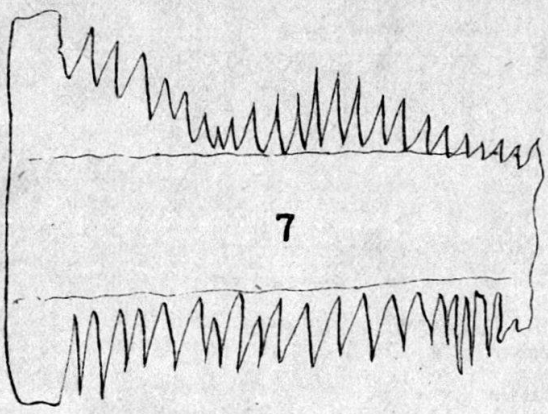

IMP.CAES. C.VIBIO
TREBONIANO.GAL
LO.PIO.FILICI.AVG
ET IMP.CAES.C.VIBIO
AFINIO.GALLO.VEL
DVMNIANO.VOLVS
SIANO.PIO.FILICI.AVG
COSS.P.P.
COL.EQ. . . . . .

Lith. J. J. Hofer, Zürich.

1

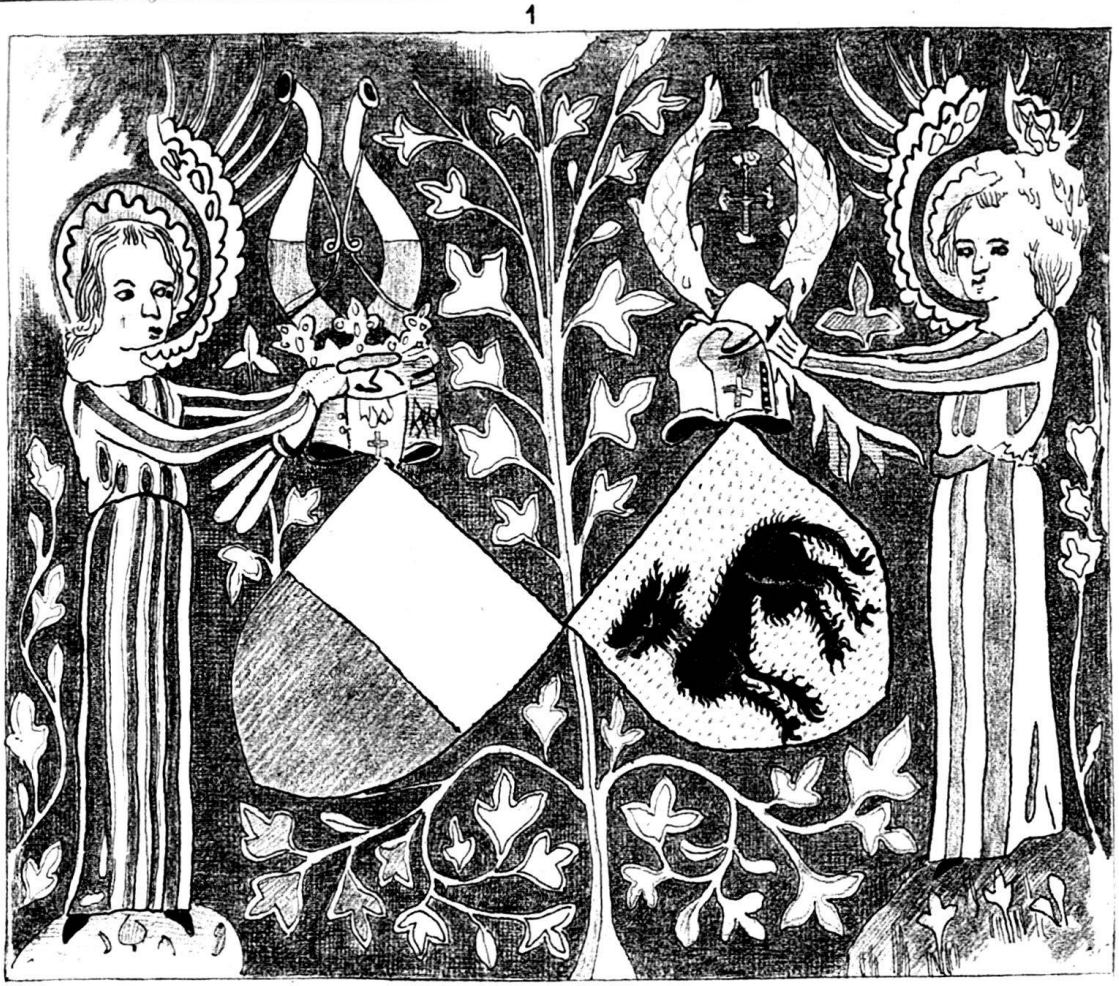

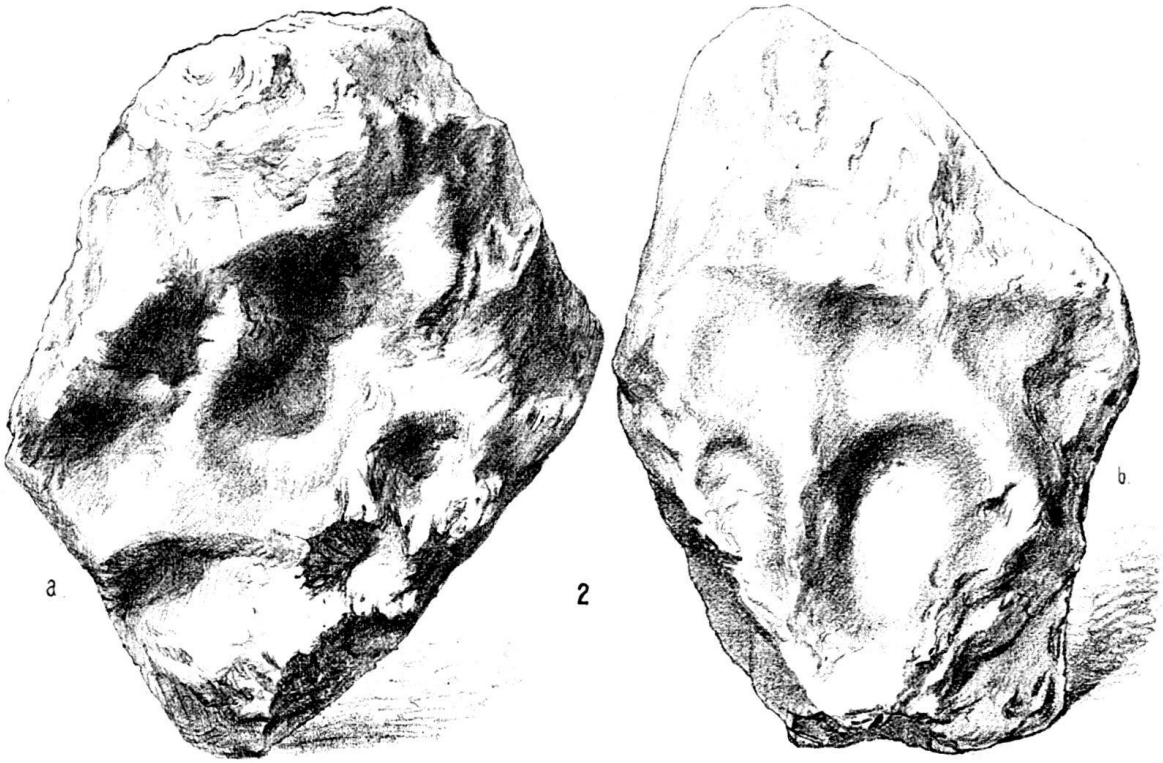

Aut. J. J. Kofer, Zürich.